

## **Commission des Services industriels – séance du 28.08.13 – rapport**

La commission des Services industriels a pris connaissance lors de sa séance du mercredi 28.08.13 du « rapport du Conseil communal concernant l'état du réseau électrique communal de Saint-Blaise et demande de crédit de CHF 85'000 pour le remplacement du transformateur de la station de pompage de Vigner ». La séance s'est déroulée en présence de Lorenzo Zago, Conseiller communal en charge du dossier.

Ce rapport présentant un état du réseau électrique de la commune de Saint-Blaise a été rédigé au vu du contexte actuel du marché de l'énergie et donne un aperçu des premières analyses et conclusions faites par le Conseil communal, dans le but de servir de base à une réflexion stratégique sur l'avenir. L'évolution de la législation fait maintenant que le réseau électrique devient une entité économique devant faire l'objet d'une politique adéquate, et peut ainsi être comparé à une PME. M. Zago, après les premières discussions avec des spécialistes, a affirmé que les installations communales sont de qualité. La valeur desdites installations permettent d'envisager les défis à venir avec sérénité.

Dans cet état d'esprit, afin de préserver cette qualité et cette valeur de notre réseau, le Conseil communal compte procéder au remplacement du transformateur de la station de pompage du Vigner, qui ne répond pas aux normes actuelles. Il n'y a pour l'instant pas de contrainte technique ou de sécurité, mais le chapitre « réseau électrique » étant auto-porteur au budget, il n'y a pas de raisons de ne pas effectuer les travaux dès à présent. Il est à noter que les montants de l'arrêté proviennent d'un devis de l'entreprise Flückiger, qui s'est engagée à améliorer la transparence de ces devis à l'avenir, pour présenter la situation la plus claire possible. La commission des Services industriels suggère toutefois au Conseil communal de demander deux devis supplémentaires, afin de pouvoir sélectionner la meilleure offre possible. Elle attend également un suivi de l'évolution du dossier tout au long de la réalisation des travaux.

M. Zago nous a également présenté la situation, assez brumeuse, de la commune de Saint-Blaise au sein d'Eli 10, dont les premiers fruits pourront se ressentir dans les nouveaux tarifs 2014. La commission s'inquiète de ces tarifs, qui semblent cacher dumping et problème d'équité voire même de légalité. Elle enjoint donc le Conseil communal à la plus grande prudence et à la défense des intérêts de notre commune.

Au vu de ce qui précède, la commission des Services industriels a décidé à l'unanimité des membres présents de soutenir le rapport et la demande crédit, à condition que 3 devis différents soient demandés concernant les travaux devant être effectués, et recommande au Conseil général d'accepter l'arrêté y relatif.

Le Rapporteur,

Sven Romanens